

# ***La vie de l'association***

## **Atelier Paléo du CG22 : nouveautés à la rentrée 2017**



Dernière réunion paléo au CG22, en juin dernier. Josseline Adam, organisatrice, Pascal Lorant, animateur paléo, entourés des irréductibles « qui ont fait toute la saison » et ont fêté Pascal avec des bulles.

Dans le cadre de notre partenariat il a été acté d'une collaboration renforcée avec les AD22. La salle éducative est désormais mise à notre disposition tous les 3<sup>es</sup> mercredis d'octobre à juin. En rez-de-chaussée, d'une capacité de 20 places équipée de tables, écran et vidéoprojecteur, elle sera plus accessible pour nos déchiffreurs de paléo. (parking gratuit)

Pascal Lorant a assuré l'animation pendant plusieurs années. Il a souhaité passer la main. Nous envisageons une organisation différente, suivie par le CG22, avec une animation plus mutualisée, chacun des participants pouvant au fil des réunions proposer et aider au déchiffrage des actes choisis. *Ceux-ci devront faire partie de la collection des AD22, et si possible accessibles en ligne.*

Les messages vers les participants (convocations, envois des images, seront émis par la boîte habituelle du CG22 (contact@genealogie22.bzh) gérée par Marie Boucher. Les inscriptions seront enregistrées par Agnès Le Jan (secretariat@genealogie22.bzh). Josseline Adam et Daniel Labbé sont dans la boucle, Pascal Lorant le sera en fonction de ses disponibilités. D'autres « bons en paléo » mêmes intermittents, sont les bienvenus. Il sera toujours possible d'apporter « *son document numérisé sur une clé* », pour, au cours de la séance, le soumettre aux autres.

Un message sera envoyé en ce sens à tous nos adhérents.

Pour être sûrs de le recevoir, veiller à mettre [contact@genealogie22.bzh](mailto:contact@genealogie22.bzh) dans vos préférences mails (liste blanche, verte... ) en fonction de vos messageries.

Pour candidater dès à présent pour animer, participer, envoyez votre message à Agnès Le Jan : (secretariat@genealogie22.bzh) avec pour objet **Paléo au CG22**.

**Voir le site des AD22 : <http://archives.cotesdarmor.fr/>**

*Il pourrait être envisagé, si l'intérêt s'en manifeste, un envoi électronique des documents proposés lors des séances mensuelles vers des adhérents ne pouvant se déplacer ; de même, un retour, ou pas, de la transcription collective.*